

Les Sans Soucis

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL – JANVIER – FEVRIER – MARS – 2014



2014

Belgique -België
P.P.
7000 Mons
5/955

Bureau de dépôt : La Poste
Rue de la Clef 25-27
7000 - MONS

Numéro d'agrément : P304133

Editeur Responsable :

Jean Primosig
Rue Marcel Dehon, 2
7011 GHLIN

A l'attention de :





ORGANIGRAMME 2013 - HT029



Comité

Président. Responsable cars adjoint	Jean PRIMOSIG	Rue Dehon, 2 7011 GHLIN Phone + fax: 065 31.81.31 GSM: 0477 51.02.54
Vice-président. Responsable Périodique et vignettes marche.	Paul CAMPION paul.campion@skynet.be	Cité G. Cornez, 52 7340 WASMES GSM: 0477 86.95.19
Secrétaire. Correspondant Club.	Christian LEPORCQ christian.leporcq@gmail.com	Rue de la Liberté, 5 7390 QUAREGNON Phone: 065 78.12.05 GSM: 0498 22.99.77
Trésorier	Jean-Claude FIEVEZ jean-claude.fievez@skynet.be	Rue Fleurichamps, 55 7370 DOUR Phone: 065 65.53.57
Trésorier adjoint Responsable Matériel	Emile LERMUSIEAUX	Rue de la Culture, 19 7011 GHLIN Phone: 065 36.42.06 GSM: 0498 42.44.35
Responsable Assurances. Correspondant ACHO.	Joseph DURIEUX durieux.durieux@yahoo.fr	Rue du Temple, 37 7011 GHLIN Phone: 065 33.68.56
Responsable Assurances adjointe	Chantal Descamps chantal-descamps@hotmail.be	Rue Monsville, 128 7390 QUAREGNON GSM: 0498 23.65.87
Responsable Salles, Matériel et Animation. Correspondant ACHO.	Patrick Joly jolypatrick1963@hotmail.be	Rue de Mons, 115 7011 GHLIN GSM: 0470 57.68.51
Responsable Cars	Jean-Pierre MOREAU jpmo46@hotmail.com	Clos de la Verte Colline, 32 7080 LA BOUVERIE Phone: 065 75.95.50 GSM: 0478 78.61.86
Relations publiques Promotion de la marche	Christiane LHOIR Lhoirc@hotmail.be	Rue Courbelette, 70 7390 QUAREGNON GSM: 0474 10.37.62
Responsable Vêtements Club	Jacqueline LHOIR jacko2206@hotmail.fr	Avenue du Champ de Bataille, 64 7012 JEMAPPES Phone: 065 82.52.34 GSM: 0476 69.86.16
Responsable Contrôles	Frans CAUCHETEUR	Rue de Boussu, 114 7370 DOUR GSM: 0472 71.74.47

Bénévoles

Présidente d'Honneur	Francine CRUVEILLER	
Site Web et circuits	Pascal URBAIN pur@swing.be	Rue Delporte, 21 7350 THULIN Phone: 065 65.28.90 GSM: 0475 54.01.17
Circuits	Efio LAI efiolai@hotmail.com	Allée des Mélèzes, 11, apt. 3 7000 Mons Phone: 065 88.64.13
Composition articles du périodique, photos et mise en page	Jean-Claude HAVAUX jchavaux@skynet.be	Rue des Ecoles, 53 A/38 7080 Sars-la-Bruyère Phone: 065 56 97 91 GSM: 0478 82.31.29
Parking	Jean-Marie LETE l.jean-marie.02@hotmail.fr	Rue du Vieux Temple, 25 7340 PATURAGES
Carnets de Marches	Philippe ANTHOON philippeanthoon@gmail.com	Rue d'Ath, 37 7321 BLATON GSM: 0497 20.76.21 ou 0497 76.06.87
Responsable Cuisine	Gilberte VAN BRUSSEL	Sentier Hubert, 2 7011 Ghlin GSM: 0479 40.39.22
Responsable Bar	Marius WETTERENE	Avenue du Champ de Bataille, 64 7012 JEMAPPES Phone: 065 82.52.34
Compte bancaire	IBAN: BE32 7955 7912 0402 BIC: GKCCBEBB Les Sans Soucis 7370 Dour	Veillez communiquer tout changement d'adresse au Trésorier ou à un membre du Comité.

Site web: www.sans-soucis-ghlin.be

e-mail : ht029@ffbmp.be

LE MOT DU PRÉSIDENT



Décembre 2013.



Chers amis,

Le 6 octobre dernier, c'est par une belle journée qu'a eu lieu notre marche d'automne à Villerot. Au total, 821 marcheurs sont venus nous rendre visite et 5 clubs avaient organisé leur déplacement en car. Nous avons reçu de très nombreux éloges pour nos circuits préparés par Pascal et son équipe. Félicitations à eux ainsi qu'à toute l'intendance ! Bar, cuisine, contrôles, vous avez tous été à la hauteur de vos tâches.

Le 16 novembre, une centaine de convives ont participé à notre banquet annuel. Ambiance et bonne humeur nous ont accompagnés toute la soirée et même, pour certains, jusqu'au petit matin ! Vivement l'année prochaine !

Le 6 décembre, nous avons fêté Saint Nicolas. Cinquante-deux enfants, dont une trentaine de pensionnaires de l'institut, ont pu applaudir les tours que nous a présentés le magicien Radha Krishna. Ensuite, Saint Nicolas est arrivé avec sa hotte pleine de bonbons et de cadeaux pour les enfants. Les aînés n'ont pas été oubliés : pralines et bouteilles de vin leur ont été offertes.

Les destinations de nos cars pour l'année 2014 sont maintenant connues. Vous les découvrirez plus loin dans ce périodique.

Cette année, nous avons choisi l'Italie comme destination de vacances. Du 23 au 30 août 2014, c'est donc à Gemona, dans le Frioul près des frontières autrichienne et slovène, que nous nous rendrons. Vous trouverez les détails de cette organisation plus loin dans ce périodique.

Au nom du comité, je présente à notre ami Emile et à son frère Jean-Claude nos plus sincères condoléances pour la perte de leurs deux sœurs à un mois d'intervalle.

Je souhaite un prompt rétablissement à Christiane suite à son opération à la hanche ; à Henri et son épouse qui ont tous deux été hospitalisés ; à Nadine qui connaît à nouveau des ennuis de santé ; à Nicole, l'épouse de notre photographe Jean-Claude, qui s'est fracturé la jambe ; à notre secrétaire Christian qui a également été hospitalisé ; et enfin à tous ceux qui connaissent des problèmes de santé, dont je ne serais pas au courant. Revenez-nous vite en pleine forme !

A bientôt sur les sentiers !

Jean

ASSEMBLEE GENERALE DU 17 JANVIER 2014

Cette invitation concerne les membres en ordre de cotisations pour 2013 et 2014, mais l'annonce de votre participation auprès d'un membre du Comité est indispensable.

Les membres du Club sont invités à participer à l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra le **vendredi 17 janvier 2014 à 19 heures précises** dans les locaux du C.P.E.S à Ghlin.

Ordre du jour

- Discours du Président
- Rapport financier du Trésorier
- Rapport des commissaires-réviseurs
- Vote sur les propositions émises de modifications des Statuts. **Seules seront recevables les propositions émises conformément à l'article 27 des Statuts et déposées chez le secrétaire au plus tard le 10 janvier 2014.** Pour rappel, l'article 27 stipule ceci : « Les propositions de modifications doivent parvenir par écrit au Secrétaire dans les délais annoncés par la voie du périodique et doivent être contresignées par 20 membres au moins. Toute modification aux Statuts doit être approuvée à la majorité simple par l'Assemblée Générale Statutaire, et le cas échéant, entrera en vigueur immédiatement. » Vous trouverez le texte des Statuts dans ce périodique.
- Désignation des commissaires-réviseurs pour 2014
- Divers : questions, réponses, suggestions... Vous avez la parole...
- Collation fromages ... **Pour éviter des gaspillages, l'annonce de votre participation auprès d'un membre du Comité est indispensable.**



Le mot du trésorier

Malgré l'augmentation de l'assurance FFBMP, suite à l'extension de garantie (voir page 5), votre cotisation 2014 reste fixée à 5 euros par personne.

Avez-vous renouvelé votre cotisation pour 2014 ? Si non, vous n'êtes pas en ordre d'assurance auprès de la Fédération. Il est donc grand temps de le faire. Je vous invite à effectuer dès maintenant votre paiement sur le compte BE32 7955 7912 0402 du Club « Les Sans Soucis ».

Votre nouvelle carte de membre 2014, établie par la Fédération, vous sera transmise en retour.

Jean-Claude

Remerciements

Marie-Jeanne Boucq remercie tous les "Sans Soucis" qui lui ont envoyé leurs condoléances lors du décès de sa nièce, survenu le jour de la journée "Sans Soucis" du samedi 14 septembre.

CLUB DE MARCHE LES SANS-SOUCIS GHLIN

STATUTS ET REGLEMENTS EN VIGUEUR AU 23/01/2009

I. DISPOSITIONS GENERALES, BUTS ET SIEGE

Art 1. Le 25 juin 1975, un club de marche fut créé sous forme d'association de fait. Les membres fondateurs étaient : Hilaire Debeil – Jean-Claude Debeil – Fernand Lelong – Willy Wéry – Jean-Noël Lamblin. Le nom de « Sans-Soucis » fut adopté le 30 avril 1976.

Art 2. Le Club des « Sans-Soucis » a pour but de promouvoir toutes les activités liées à un retour à la nature, l'entretien de la condition physique et de l'amitié, en faisant abstraction de toute considération d'ordre philosophique, politique ou religieux.

Art 3. Le siège social de l'Association est situé à l'adresse du Secrétaire.

Art 4. Le Club des « Sans-Soucis » est affilié à la Fédération Francophone Belge de Marches Populaires (FFBMP) depuis le 10 mars 1978, sous le numéro matricule HT029, et s'est engagé à en respecter les statuts et règlements. Pour être admis à la FFBMP, le Club des « Sans-Soucis » a été parrainé par les « Amis de la Nature » de Brugelette et les « Pierreux » de Soignies.

Art 5. L'association est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute en tout temps par décision d'une Assemblée Générale extraordinaire convoquée à cet effet, et réunissant au moins 50% des membres.

II. LES MEMBRES

Art 6. Le Club est ouvert à toute personne animée d'un esprit d'amitié, d'entraide et amoureux de la nature.

Art 7. Toute personne qui s'inscrit au Club de « Sans-Soucis » s'engage à en respecter les statuts et règlements, le code de la route et les lois de protection de la nature.

Art 8. Les membres peuvent se rendre aux marches de leur choix. Ils s'engagent à marcher sous le nom de « Sans-Soucis » et à en porter les couleurs.

Art 9. L'inscription des membres est annuelle et doit être agréée par le Comité. Le montant de la cotisation est fixé par le Comité et couvre l'année civile.

Art 10. Tout membre portant atteinte au bon renom du Club pourra être exclu par décision du Comité.

III. LE COMITE

Art 11. L'administration du Club est confiée à un Comité qui dispose de son règlement d'ordre intérieur qui fait partie intégrante des Statuts et qui est annexé à ceux-ci. Le Comité a pour mission de veiller au respect des statuts et règlements, et de prendre les décisions qui s'imposent pour la bonne marche du Club. Les décisions sont prises à la majorité simple. En cas d'égalité, un deuxième tour est organisé. S'il y a toujours égalité, le Président prend la décision.

Art 12. Le Comité assure en outre les responsabilités suivantes : Présidence – Secrétariat – Trésorerie – Relations publiques – Assurances – Conception des parcours – Matériel – Vêtements – Périodique et tout autre poste à responsabilité qu’il juge nécessaire de créer pour assurer son bon fonctionnement. Ces responsabilités peuvent être partagées (Vice-président, Secrétaire adjoint, Trésorier adjoint, etc...). Toutefois, la Présidence, le Secrétariat et la Trésorerie ainsi que les postes adjoints doivent être assurés par six personnes différentes. Le mandat des membres du Comité est gratuit.

Art 12.bis Toutefois, le Comité peut déléguer une partie de ses responsabilités à un ou plusieurs membres du Club, à l’exception des postes de Président, de Secrétaire et de Trésorier ainsi que leurs adjoints. Toutefois, deux membres d’une même famille ne peuvent occuper un poste et le poste adjoint équivalent.

Art 13. Tous les deux ans (années impaires), des élections seront organisées lors de l’Assemblée Générale Statutaire, dans le but de renouveler au maximum une moitié du Comité, qui sera définie par le Comité lui-même. Une Assemblée Générale Extraordinaire peut également être convoquée, à la demande du Comité, lorsque celui-ci estime que le nombre de membres du Comité n'est plus suffisant pour assurer la bonne gestion du Club.

Art 14. Sont admis comme électeurs les membres âgés de 16 ans au moins le jour de l’élection.

Art 15. Pour être éligible, le candidat devra être membre du Club depuis un an au moins, et avoir atteint l’âge de 18 ans le jour de l’élection et avoir manifesté de l’intérêt dans la gestion et/ou l’organisation du Club. Il devra envoyer sa candidature écrite dans les délais prévus dans l’appel aux candidats, lancé par la voie du périodique. Seront élus les candidats qui auront récolté un minimum de 50% des voix. Après les élections, le Comité se réunira pour la distribution des postes. Pour accéder à un poste tel que président, secrétaire ou trésorier, le candidat aura une présence d’un an minimum au sein du Comité.

Art 16. Le Comité se réunira régulièrement à une fréquence fixée de commun accord, de manière à préparer les activités et à développer de nouvelles idées. Tout membre du Club peut demander à ce que soit inscrit un point particulier à l’ordre du jour. Il doit alors en aviser par écrit un membre du Comité, qui en fera part au Président. Tout membre du Club a également la faculté de participer à une réunion du Comité, à condition d’en faire préalablement la demande. Un maximum de deux membres ordinaires seront acceptés aux réunions de Comité. Ces membres ordinaires n’auront pas le droit au vote pendant les réunions de Comité.

Art 17. Les membres du Comité sont tenus de participer aux réunions de Comité. Trois absences injustifiées entraînent l’exclusion du Comité.

Art 18. Si un membre du Comité a gravement failli à ses devoirs, son exclusion peut être demandée par 5 membres du Comité au moins et doit être approuvée par les 2/3 des membres du Comité. Le membre du Comité exclu dispose d’un droit de réponse dans le périodique et ne pourra se représenter aux élections.

IV. BUDGETS ET RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

Art 19. Le Club n’est pas une entreprise commerciale. Les ventes diverses, lors des marches, doivent être faites à prix démocratiques.

Art 20. Toute dépense du Club doit être approuvée lors des réunions de Comité.

Art 21. En cours d'exercice, une part de l'avoir en caisse devra être attribuée aux marcheurs sous des formes diverses : participation dans le paiement des voyages en car, Saint-Nicolas des enfants membres, intervention dans le prix du souper Toutefois, pour éviter les abus, le Comité peut être amené à imposer certaines conditions ou restrictions pour l'octroi de certains de ces avantages. Ces conditions ou restrictions devront être stipulées impérativement dans le premier périodique de l'année et seront appliquées sans exception. Un fonds de roulement pour l'année suivante sera maintenu.

Art 22. Le Club peut recevoir tout don, legs, subside ou contribution volontaire.

Art 23. En cas de dissolution, le reliquat éventuel des avoirs du Club, après apurement des créances et liquidation des avantages réservés aux membres sera versé à un Club sportif similaire ou à une œuvre philanthropique suivant la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Art 23 bis. Les membres composant le Comité gérant la dissolution seront les garants et responsables de l'application de l'article 23.

V. L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

Art 24. Chaque membre est tenu de participer à l'Assemblée Générale Statutaire qui a lieu chaque année en janvier. La date exacte de cette assemblée est annoncée dans le périodique.

Art 25. Au cours de l'Assemblée Générale Statutaire, il sera fait appel à deux volontaires, pour la vérification des comptes de l'exercice suivant. Ces deux personnes seront membres du Club depuis un an au moins, et seront âgées de 21 ans au moins. Elles ne pourront ni faire partie du Comité, ni être candidates aux élections de l'année en cours. Elles auront pour mission de vérifier les comptes au nom de tous les membres du Club, une fois l'an, dans les jours qui précèdent l'Assemblée Générale Statutaire, et de faire rapport lors de l'Assemblée Générale Statutaire.

VI. LE PERIODIQUE

Art 26. Quatre fois par an, sera édité un périodique, qui sera un lien entre les membres. Il contiendra les informations diverses du Comité, et d'autres articles d'intérêt général ayant toutefois un rapport avec les activités du Club ou servant les intérêts des membres (exemple: petites annonces). Chaque membre du Club pourra envoyer des articles au responsable du périodique.

VII. MODIFICATIONS AUX STATUTS

Art 27. Les présents Statuts peuvent être modifiés tous les deux ans (années paires). Chaque membre a le droit de proposer des modifications aux Statuts. Les propositions de modifications doivent parvenir par écrit au Secrétaire dans les délais annoncés par la voie du périodique et doivent être contresignées par 20 membres au moins. Toute modification aux Statuts doit être approuvée à la majorité simple par l'Assemblée Générale Statutaire, et le cas échéant, entrera en vigueur immédiatement.

VIII. DIVERS

Art 28. Pour ce qui n'est pas prévu dans les présents Statuts, le Comité prendra les décisions qui s'imposent au 2/3 des voix.

Assurance – Rappels Importants et Nouveautés

A partir du 1^{er} janvier 2014, veuillez respecter l'heure de départ inscrite dans le calendrier.

La vente des cartes sera interdite avant cette heure.

Déclaration d'accident – Que faire en cas d'accident ?

Veuillez faire compléter une déclaration d'accident par le responsable « assurances » du club organisateur.

Points importants :

Point ② : Identité de la victime.

Point ⑤ : Date et lieu de l'accident.

Point ⑥ : Description de l'accident.

Point ⑨ : Témoignages (minimum 2 témoins).

- Ayez toujours avec vous une vignette de mutuelle, à apposer sur la déclaration.
- Dated et signez à la page 1.
- Consultez un médecin ou les urgences, le jour même, et faites compléter le certificat médical, page 4.
- Dans les plus brefs délais, transmettez la déclaration d'accident à votre responsable assurance, qui se chargera du suivi.
- Veuillez récupérer la carte d'inscription, obligatoirement complétée des diverses estampilles (contrôles) et la joindre à la déclaration.
- Paiement intégral de toutes les factures (faites des photocopies).
- Avant reprise de toute activité, rentrez le certificat de guérison.
- Au cours de l'évolution de votre guérison, et pendant le suivi de votre dossier, restez en contact avec votre responsable assurance.

Avenant à l'assurance souscrite par la FFBMP

Extension de garantie (un cœur pour le sport)

Il est précisé, qu'est assimilé à un accident corporel, la manifestation soudaine d'un accident vasculaire cérébral ou d'un problème cardiaque (comme une insuffisance cardiaque aigüe, une arythmie cardiaque, un infarctus du myocarde).

Manifestation :

- soit pendant l'activité sportive assurée (impossibilité de continuer).
- soit au cours de la récupération immédiate (après et à l'emplacement de la pratique sportive assurée).
- soit sur le chemin normal du retour, du lieu de l'activité assurée vers le domicile.

L'assurance prend effet quand la victime se rend immédiatement, après la manifestation du problème cardiaque ou vasculaire cérébral, dans un service des urgences d'un hôpital public ou privé.

Condition de la garantie (pratique d'un sport amateur)

Au sens de la présente police, il y a lieu d'entendre par « pratique d'un sport » :

- la mise en œuvre d'une ou plusieurs qualités physiques (activité d'endurance, de résistance, de force, de coordination, d'adresse, de souplesse, etc.)
- une pratique fédérée (sous la tutelle d'une fédération) ou qui pourrait l'être.

Exclusions :

Sont exclus : les accidents vasculaires cérébraux ou cardiaques résultant de l'utilisation de boissons alcoolisées, de drogues, de substances toxiques ou de produits de dopage.

Je vous souhaite de belles marches.

Chantal

Remerciez les sponsors des SANS SOUCIS en leur rendant une petite visite !



Vous souhaitez boire un bon verre, servi avec le sourire, dans un endroit agréable ?

Le Mouligneau est **la** bonne adresse !

Sandro et Fady vous accueillent avec plaisir au

Café « Le Mouligneau »
Rue d'Erbioeul, 1
7011 Ghlin

Ouvert du lundi au dimanche
de 10h30 à 20h30.
Tél : 0491 547373



Pour animer vos soirées, faites confiance à Sono Bingo Flash : Jean-Marie Lété, rue du Vieux Temple 25 à 7340 Pâturages.



**SONO & Djs
Bingo Flash**

Ambiance Assurée Plus de 10.000Watts
Light Show d'eclairages & Fumée
- New Show Lasers -



Lété Jean - Marie

25, rue du Vieux-Temple
(7340) Pâturages.

gsm:0495 / 68 91 52

SONO Bingo Flash

Dimanche 6 octobre : la marche d'automne des Sans Soucis

Cette année, notre marche d'octobre a changé de lieu de départ. C'est en effet de **Villerot** que les randonneurs ont démarré les parcours.

Le prologue s'est déroulé la semaine précédant la marche et les flêcheurs ont fait, eux aussi et comme d'habitude, du bon boulot...

Dès la veille, les bénévoles avaient préparé la salle de départ ainsi que les différents contrôles.

Nous avons accueilli 821 marcheurs et 5 cars venus des Ardennes françaises, des Flandres et de la province de Liège. Le temps a été particulièrement clément.

La salle des fêtes de la commune était très accueillante, la cuisine appétissante et bien organisée dans une bonne entente par le groupe des cuisinier(e)s.

Les parcours de 5, 10, 20 et 30 km ont été tracés dans le bois de Baudour et la forêt de Stamburges ; le soleil généreux d'automne a apporté un plus aux paysages bucoliques.

Merci aux bénévoles pour leur aide et aux marcheurs pour leur participation sympathique.

Texte : Evelyne. Photos : Efisio, Henri, Jean-Claude et Marc. Vous pouvez voir toutes les photos sur le site !

Le prologue et le fléchage



Autour et dans la salle



La marche





Nous ne résistons pas au plaisir

Non, nous ne résistons pas au plaisir de vous faire part de ce gentil message que nous a adressé notre ami Frans D'Haeyere, qui est le webmaster du club des Drevetrotters de Zonnebeke, et co-auteur, avec son ami Luc Bossuyt, d'un article concernant notre marche du 6 octobre 2012, paru sur la Wandelgazette, et que vous allez pouvoir lire en V.O. ci-après. Rassurez-vous, nous vous fournissons aussi la traduction.

From: fransdhaeyere@gmail.com [mailto:fransdhaeyere@gmail.com] **On Behalf Of** Frans D'Haeyere

Sent: mercredi 16 octobre 2013 13:10

Subject: Marche d'automne

Monsieur, Mme,

Le 12 octobre, j'ai été sur la Randonnée d'automne de votre club de promenade. Avec un collègue nous avons fait un reportage de cette randonnée à pied. Ceci est arrivé dans la mission d'Aktivia, la fédération de promenade Flamande. Le reportage est paru sur le site du Wandelgazette : www.wandelgazette.be le texte est en Néerlandais.

<http://www.wandelgazette.be/nieuws/bericht/4934>

Nous espérons que vous êtes contents avec ce reportage qui peut servir comme publicité à votre club. Cela a été une promenade magnifique. Nous souhaitons le meilleur au club pour l'avenir.

Nous apportons aussi le Drevetrotters dont je suis également membre. Dans la feuille de club, il ya un reportage concernant votre promenade parce que nous avons été en visite avec un autobus chez vous. Pouvez-vous me procurer le résultat complet ? Je vous remercie d'avance.

Avec mes salutations amicales,

Frans D'Haeyere

webmaster www.drevetrotters.be

De herfst in met « Les Sans Soucis »

Geschreven door op 06-10-2013



Op deze prachtige en zachte zondagmorgen trek ik de taalgrens over naar Wallonië, samen met 45 collega-clubleden. De reis gaat naar Villerot, een deelgemeente van Saint Ghislain bij Mons. Het feit dat het parcoursplan reeds op voorhand op internet kon nagezien worden deed mij al vermoeden dat het een bosrijke wandeling zou worden. Het was starten geblazen in de nette Salle de Fête, waar een grote groep medewerkers van “ les Sans Soucis Ghlin “ alles in het werk stelde om de wandelaars te verwennen en daarop ook volop in slaagde.

Als ik mij aanmeld bij de voorzitter als verslaggever van de Wandelgazette fronsst hij wat onwetend de wenkbrauwen. Met wat meer uitleg krijg ik toch iedereen op de foto. “C’est pour le journal”, zet de mensen in beweging. En de wandeling dan. Onder een aarzelend zonnetje , maar bij 13 graden, vang ik de 30 km aan. Het gaat al vlug de bossen in. Alle afstanden duiken het bois de Baudour in. Het gaat gezapig door kleine en ietwat grotere maar altijd groene paden naar de eerste rust. Een korte stop en we vervolgen onze weg verder door hetzelfde bos.



Het gaat door loodrechte, prachtige dreven met statige bomen en in een hemelse stilte, naar Les Etangs. Dit is een verzameling van visvijvers maar tevens een ontmoetingsplaats voor jagers, voor dewelke het seizoen nu stilaan op gang komt. In een soort cabane krijgen we onze stempel van een enthousiasme medewerker. De uitbaatster van de cabane is wat norser. Dit kan echter de pret niet bederven en na een korte pauze op het zonnig terras gaat het richting Mer de Sable . De Mer de Sable of Zandzee ligt in het midden van dit bos en telt verschillende opmerkelijke milieus : droge heide, veenachtige heide, turfputten, een jong berkenbos. Op een kleine open vlakte midden het bos ligt rust 3. Een soort schuilhut voor jagers maar tevens een picknickplaats, zelfs voorzien van barbecue uitrusting.



Daar we nu toch goed halfweg zitten besluiten wij ook de innerlijke mens te versterken en de droge kelen door te spoelen. Het is er goed vertoeven en wij nemen dan ook wat meer tijd alvorens de lus in het Bos van Stambruges aan te vatten. Dit bos is nog statiger dan het Bois de Baudour en het brengt zeker de liefhebber van groen in vervoering. Het bos is beheerd door de gemeente Stambruges en biedt talrijke recreatiemogelijkheden. Helaas moeten wij weer vaststellen dat mensen zonder enige verantwoordelijkheidszin hier en daar weer met glans hun negatieve stempel zetten door het sluikstorten van allerlei afval. Schandalig ! Nochtans is het echt genieten in dit stukje 3-sterren natuur.



Net vóór we terug aan la Mer de Sable zijn worden wij geconfronteerd met een "tentoonstelling" van allerlei kledingstukken gespijkerd aan een boom. Van t-shirts tot broeken, van allerlei ondergoed tot rokjes. Wat de bedoeling hiervan is heb ik het raden naar, misschien het bewijs dat hier nogal "amoureuze" activiteit is of gewoonweg een nieuwe manier om verloren voorwerpen terug aan de eigenaar aan te bieden. Eén ding is zeker, het heeft geen historische waarde. Eerder een plaats waar men de devotie tot genezing van kinderziekten komt oproepen. Het lokt bij onszelf wel wat hilariteit uit. Het gaat nu terug richting startplaats. Wij lopen door het Bois des Poteries, waar enkele vijvers getuigen van de vroegere kleigroeven. Zij leverden in de 19^e eeuw de grondstof voor dakpannen en tegels. Na een 2^o passage aan les Etangs gaat het terug naar de Salle de Fête waar het nu overvol zit. Een gesprekje met de voorzitter van Les Sans Soucis leert ons dat er goeie 750 wandelaars zijn opgedaagd, maar dat in feite hun grootste organisatie in februari plaats heeft waar zij toch meestal 1200 à 1300 wandelliefhebbers verwelkomen. In ieder geval is deze wandeling een aanrader voor wie van groen en vooral bos houdt. Wij keren alvast vandaag tevreden terug.

Tekst : Luc Bossuyt

Geniet mee van enkele sfeerbeelden :

- [fotoreportage](#) (Luc Bossuyt)
- [fotoreportage](#) (Frans D'Haeyere)

De herfst in met « Les Sans Soucis » – Traduction

En ce bel et doux dimanche matin, je traverse la frontière linguistique pour arriver en Wallonie, avec 45 autres membres du club. La route nous conduit à Villerot, un arrondissement de Saint-Ghislain, près de Mons. Le plan du parcours pouvant déjà être visualisé à l'avance sur Internet, j'ai pu me rendre compte que celui-ci serait très boisé. Le point de départ était situé dans la belle Salle de Fête, où un grand groupe de membres des « Sans Soucis de Ghlin » faisaient tous les efforts possibles pour gêner les marcheurs et ils y réussissaient rapidement.

Lorsque je me présente au président en tant que journaliste de la « Wandelgazette », il fronce les sourcils d'un air interrogateur. Mais après quelques explications, tout le monde arrive pour la photo. Les simples mots « c'est pour le journal » ont permis d'attirer tout le monde.

Et puis la promenade ! Sous un soleil hésitant, mais avec tout de même 13 degrés, je me lance sur les 30 km. On arrive bientôt dans les bois. Toutes les distances s'enfoncent dans le Bois de Baudour. Le parcours, qui emprunte tantôt de petits sentiers, tantôt de plus larges allées, chaque fois verdoyants, nous amène au premier contrôle. Un court arrêt et nous continuons à travers la même forêt.

Le parcours coupe perpendiculairement de belles drèves bordées d'arbres majestueux et, dans un silence céleste, nous amène aux Etangs. Il s'agit d'une collection d'étangs piscicoles, mais aussi un lieu de rencontre pour les chasseurs, pour qui la saison vient tout doucement de commencer. Dans une sorte de cabane, nous obtenons notre estampille d'un « Sans-Soucis très enthousiaste. Par contre, la responsable semble un peu plus grincheuse. Cependant, cela ne peut pas gêner notre plaisir, et après une courte pause sur la terrasse ensoleillée, nous nous dirigeons directement vers la Mer de Sable. La Mer de Sable est située dans le centre de la forêt et comprend plusieurs environnements remarquables : landes sèches, landes marécageuses, puits de tourbe, un jeune bouleau. Dans une petite clairière, entourée de la forêt, se trouve le 3^{ème} contrôle : une sorte de refuge pour les chasseurs, mais aussi une aire de pique-nique, équipée de matériel de barbecue.

Ici, nous avons déjà parcouru une bonne moitié de la distance, et nous décidons qu'il est temps de prendre un petit remontant et de nous rincer le gosier. Cela nous fait du bien et nous prenons alors notre temps avant de repartir sur la boucle dans la forêt de Stambruges. Cette forêt est encore plus majestueuse que le Bois de Baudour et ravit certainement tous les amoureux de vert. La forêt est gérée par la commune de Stambruges et offre de nombreuses installations de loisirs.

Malheureusement, nous devons de nouveau déplorer que, ici et là, des gens sans aucun sens de la responsabilité laissent une empreinte négative par le déversement de déchets illégaux. Scandaleux ! Toutefois, ce petit bout nature trois étoiles est hautement appréciable.

Juste avant de rentrer à La Mer de Sable, nous sommes confrontés à une « exposition » de toutes sortes de vêtements cloués à un arbre : des T-shirts, des pantalons, toutes sortes de sous-vêtements, de jupes. Quelle est l'intention ? Je pense à, peut-être la preuve que cette activité plutôt « amoureuse » ou simplement une nouvelle façon d'offrir. Est-ce pour permettre à des articles perdus de retrouver leur propriétaire ? Une chose est certaine, il n'a aucune valeur historique. Plutôt un endroit où, par dévotion, des gens viennent pour demander la guérison des maladies de l'enfance. Cela provoque chez nous une certaine hilarité. Nous revenons maintenant vers le point de départ. Nous marchons à travers le Bois des Poteries, où certains étangs témoignent des anciennes carrières d'argile. Ils ont fourni, au 19^{ème} siècle, la matière première pour les tuiles et les carrelages. Après un 2^{ème} passage par les Etangs nous remontons à la Salle de Fête où il fait bondé maintenant. Une conversation avec le président des Sans Soucis nous enseigne qu'il y a déjà plus de 750 marcheurs, mais en fait, à leur plus grande organisation en février, ils reçoivent encore le plus souvent de 1200 à 1300 amateurs de randonnées. En tout cas, cette randonnée est un must pour ceux qui aiment le vert et en particulier la forêt et nous rentrons aujourd'hui déjà très satisfaits.

Texte : Luc Bossuyt

Profitez de quelques photos :

- [fotoreportage](#) (Luc Bossuyt)
- [fotoreportage](#) (Frans D'Haeyere)

Merci Frans et Luc !
Paul.

Marche du 6 octobre 2012 à Villerot - Classement

Club	Fédération	Participants
HT 061 - Les Marcheurs Police de Mons	FFBMP	82
HT 029 - Les Sans-Soucis - Ghlin	FFBMP	78
W078 Drevetrotters Zonnebeke	Aktivita	48
F 181 Floing-St-Menges	FFRP	45
LG 034 - Les Pédestriens de Clermont s/Berwinne	FFBMP	41
A018 't Beerke Beerse vzw	VWF	37
HT 060 - Le Roitelet	FFBMP	37
HT 001 - Les Sucriers de Brugelette	FFBMP	33
B036 Globetrotters Hageland Tielt-Winge	VWF	32
HT 028 - Marcheurs de la Sylle - Bassilly	FFBMP	16
HT 018 - Marcheurs du Val de Verne de Péruwelz	FFBMP	14
HT 067 - Les Hurlus en Balade	FFBMP	12
HT 075 - Mont-Marche Tournai	FFBMP	12
HT 026 - Les Marcheurs Sonégiens	FFBMP	11
HT 051 - Les Marcheurs du Souvenir de Leuze	FFBMP	11
HT 074 - Liberchies Sports et Loisirs	FFBMP	11
HT 025 - Les Marcheurs de la Police de Binche	FFBMP	10
O376 De Chatons Ronse	Aktivita	8
W361 De Textieltrekkers Vichte vzw	Aktivita	8
HT 012 - Le Coq d'Or Ecaussinnois	FFBMP	7
HT 019 - Les Gratte-Pavés	FFBMP	6
HT 069 - Les Randonneurs du Haut-Escaut	FFBMP	6
O163 WSV Egmont Zottegem	Aktivita	6
O233 Hanske De Krijger Oudenaarde	Aktivita	6
W217 De 12 Uren Van Lauwe	Aktivita	6
HT 009 - Les Traîne-Savates Montignies s/Sambre	FFBMP	5
HT 076 - Les Marcheurs Van Gogh	FFBMP	5
B438 Dorpscomite Bogaarden	Aktivita	4
BBW 016 - Les Marcheurs du Hain	FFBMP	4
BBW 032 - Section Marche Police de Jette	FFBMP	4

Club	Fédération	Participants
BBW 045 - Les Amis de l'Argentine	FFBMP	4
BBW 046 - Section Marche S.T.I.B.	FFBMP	4
FFRP 05326 Haisnes Balade	FFRP	4
HT 050 - Les Vaillants Acrenois	FFBMP	4
HT 063 - Les Marcheurs de Promusport - Anderlues	FFBMP	4
O034 Omloop Kluisbergen vzw	Aktivita	4
HT 043 - Les Ropieurs	FFBMP	3
HT 062 - Les Trouvères club de marche	FFBMP	3
HT 065 - Les Aigles de Bellecourt	FFBMP	3
NA 001 - Footing Club Fosses	FFBMP	3
W012 WSK Marke vzw	Aktivita	3
A110 De Vaartlandstappers	Aktivita	2
B025 De IJsetridders Overijse vzw	VWF	2
B358 De Heidetochten Kester-Gooik	Aktivita	2
BBW 020 - Van Asbroeck Marching Team	FFBMP	2
FFRP 00710 Douai Marche	FFRP	2
FFRP 00717 Phalempin	FFRP	2
HT 004 - Les Amis de la Nature Ath	FFBMP	2
HT 006 - Club Pédestre Ecuireuil de Châtelet	FFBMP	2
HT 010 - Les Marcheurs Ransartois	FFBMP	2
HT 023 - Les Oursons en Balade	FFBMP	2
HT 048 - Les Roteus Waibiens	FFBMP	2
HT 070 - Marching Team Saint Gabriel	FFBMP	2
LG 109 - Club de Marche des Charmilles-Xhoffraix	FFBMP	2
LG 135 - Les Hermallis	FFBMP	2
NA 009 - Wallonia - Namur	FFBMP	2
NA 012 - Les Panards Winennois	FFBMP	2
NA 016 - Batteurs de Cuir Dinant	FFBMP	2
NA 049 - Les Piverts de Courrière	FFBMP	2
O139 WSV De Vossen Buggenhout	Aktivita	2

Club	Fédération	Participants
O150 WSV De Reynaertstappers Belsele-Sinaai	Aktivita	2
O398 WV De Ijsbrekers	Aktivita	2
O447 WSC Klavertje Vier	Aktivita	2
VB 007 WSV Tervuren Bos	VVRS	2
W009 WSV De Moedige Wandelaars Beernem vzw	Aktivita	2
W059 Godeliestappers Ruddervoorde vzw	Aktivita	2
W137 Wandelclub Vier op een Rij Groot-Zedelgem	Aktivita	2
W216 Gitse Wandelclub Voetje Voor Voetje	Aktivita	2
W412 Kreketrekkers Kortemark	Aktivita	2
Les Randonneurs Transfrontaliers		1
A093 WSV Ibis Puurs vzw	Aktivita	1
A402 WSV Schorrestappers	Aktivita	1
B021 Trip-Trap Kumtich vzw	VWF	1
BBW 050 - La Godasse Rebecq	FFBMP	1
HT 003 - Verdigym Collines Flobecq	FFBMP	1
HT 011 - Les Marcheurs du XII de Marcinelle	FFBMP	1
HT 031 - Les Tatanes Ailées Epinois	FFBMP	1
HT 038 - Le Marabout - Gilly	FFBMP	1
HT 071 - Les Sympas de Landelies	FFBMP	1
HT 073 - Les Marcheurs d'Imbrechies en Thièrache	FFBMP	1
HT 082 - Les Rase-Mottes d'Aiseau-Presles	FFBMP	1
LG 018 - Club Marcheurs "Playa-Trott"	FFBMP	1
LUX 033 - La Godasse Gaumaise	FFBMP	1
NA 015 - Les Spartiates de Gembloux	FFBMP	1
NA 030 - 1000 Pattes - Philippeville	FFBMP	1
NA 035 - Les Kangourous de Falisolle	FFBMP	1
NA 056 - La Caracole Andennaise	FFBMP	1
W061 WSV Wervik	Aktivita	1
W100 WSJV Nacht Van Vlaanderen Torhout vzw	Aktivita	1
W347 Velodroomvrienden Moorslede	Aktivita	1

Club	Fédération	Participants
Individuels		100
Total		821

G A G !



Interdiction de stationner ?...

*... Monsieur le Curé
de Vaison-la-Romaine
n'en a cure !!!*

Les voies du
Seigneur sont
impénétrables !

Du 24 au 31 août 2013 : Le voyage des Sans Soucis en Auvergne

C'est dans le Puits de Dôme que 51 Sans Soucis partent en vacances, une semaine de marche et de détente du 24 au 31 août. Après une longue préparation, tout est maintenant au point.

Il est 5 heures ce **Samedi 24** quand le car, entièrement révisé, démarre vers des sites inconnus pour la plupart d'entre nous. Chacun se pelotonne pour achever sa nuit.

Après le changement de chauffeur, sécurité oblige, et quelques arrêts pour se délier les jambes et manger un petit bout, nous arrivons vers 15 heures après un trajet de 720 km.

Nous sommes d'emblée sidérés par la beauté du paysage qui s'offre à nous sur ce lieu de vacances ! L'accueil est très chaleureux, les maisonnettes sont très confortables. On s'installe et après une visite des lieux, certains plongent déjà dans la piscine et tout le groupe se rejoint pour le verre de l'amitié, le repas du soir et un petit digestif, pourquoi pas ?



Départ de Ghlin à 5 heures



La vue face au Village Vacances



Relaxation...



La magie des couchers de soleil !

Dimanche 25

La première randonnée, assez facile, se déroule au Puy d'Ecouyat avec nos guides Claire et Benjamin ; tandis qu'après-midi, c'est une rando nettement plus compliquée dans les gorges de la Monne.



Le Puy de Dôme



Le village de Parent



Les gorges de la Monne



Lundi 26

Journée complète de marche avec pique-nique : c'est la montée au Puy de Dôme ; les nuages nous entourent de plus en plus, le froid est bien présent et même un peu de pluie. Outre le trajet à pied, il y a aussi la possibilité d'emprunter le train à crémaillère ; au choix de chacun... Après le repas, c'est la descente, suivie de l'ascension du volcan strombolien le Pariou. Le beau temps revient petit-à-petit, les paysages ont été exceptionnels mais la journée fut rude !



Au sommet du Puits de Dôme



Les magnifiques volcans



Le volcan "Le Pariou"



Mardi 27

C'est le Puy de Corent qui nous attend ; la randonnée est facile, nous en profitons pour visiter l'oppidum archéologique ; d'autres visitent le village de Besse ; l'après-midi, marche autour du Lac Pavin. En soirée, nous fêtons l'anniversaire de Paul, puis participons à une animation Loto dont les Sans Soucis sont deux fois gagnants !



Le site archéologique de Corent



Ces dames d'abord !...



Le lac Pavin



L'anniversaire de Paul

Mercredi 28

Aujourd'hui, relâche ! Pas de guides. Nous allons visiter la ville d'Issoire : son abbatale, son beffroi, le musée ; après le repas, nous partons visiter le château de Bâtisse où nous assistons à des joutes médiévales : c'est plein d'humour, malgré la dure réalité de la vie au moyen-âge. Surprise le soir : un excellent repas mexicain nous attend, suivi d'une magnifique soirée folklorique.



La ville d'Issoire



Le musée du lit



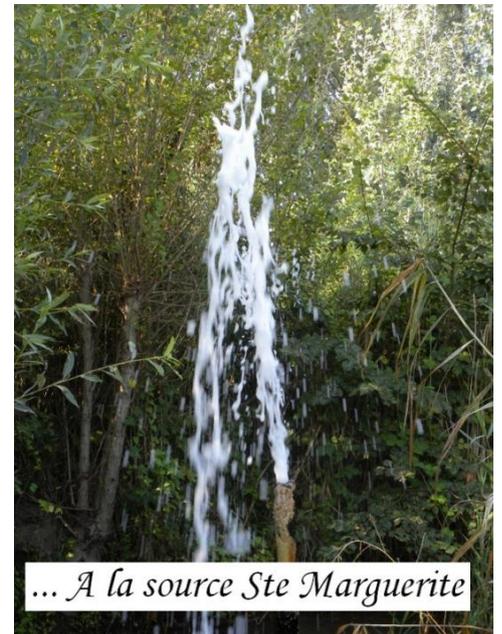
Au château de Bâtisse



Jeudi 28: la journée des sources ! C'est une marche très intéressante autour des sources de Ste Marguerite et de Brissac sur les bords de l'Allier. Après-midi, randonnée vers Lissac et le « petit Colorado ». Une partie du groupe rejoint Boudes et son vignoble.



Les paparazzi...



... A la source Ste Marguerite



Le petit colorado



L'approvisionnement au vignoble

Vendredi 30 est une journée sans car ; c'est l'occasion de visiter Boudes et la citadelle des Burons. Après-midi, marche très dure ! Nous allons enfin nous rendre à Montpeyroux dont la tour, en face du village de vacances, nous nargue depuis une semaine ! Une partie du groupe fait le trajet à pied tandis que les autres préfèrent louer un minibus ! Chez les Sans Soucis, liberté à chacun !

Après cette belle journée ensoleillée, c'est la soirée d'adieu durant laquelle on nous apporte un magnifique gâteau (c'est devenu une habitude chaque année) et des cadeaux sont remis à Christian et Evelyne pour les remercier de toute l'organisation de la semaine. Le tout est accompagné par un air de clarinette et des chansons de notre patois...

Samedi 30 Après la remise des clefs et la photo de groupe, c'est déjà le départ ; retour sans encombre mais avec beaucoup de regrets de se quitter après une semaine formidable !

Evelyne et Christian.

Si vous souhaitez garder certaines photos du voyage, vous pouvez consulter www.42pix.com dans la rubrique « album Parent-2013 », le mot de passe étant « leporcq ». Qu'on se le dise...



Le village de Montpeyroux



Les touristes... venus en auto...



Le traditionnel gâteau des Sans Soucis



Sur un air de musique...



Agenda 2014 des Sans Soucis

Vendredi	10/01	Réunion
Vendredi	17/01	Assemblée Générale accompagnée du souper fromage.
Vendredi	31/01	Réunion avec préparation marche du Mouligneau
Dimanche	09/02	Car à Falisolles
Samedi	15/02	Préparation marche
Dimanche	16/02	Marche de Mouligneau
Vendredi	07/03	Réunion
Samedi	22/03	Car à Philippine (NL)
Vendredi	04/04	Réunion (préparation marche)
Samedi	12/04	Marche à Thulin
Dimanche	27/04	Car à Ghyvelde (France Nord)
Vendredi	02/05	Réunion
Dimanche	11/05	Car à Germainmont (France Ardennes)
Vendredi	06/06	Réunion
Dimanche	06/07	Car à Bruges
Vendredi	05/09	Réunion
Dimanche	07/09	Car à Floing St-Menges (France Ardennes)
Samedi	13/09	Journée Sans Soucis au C.P.E.S. Ghlin
Vendredi	27/09	Réunion (Préparation marche de Villerot)
Dimanche	05/10	Marche à Villerot
Vendredi	14/10	Réunion (préparation souper du Club, St. Nicolas et année 2015)
Dimanche	26/10	Car à Montenau (VGDS)
Samedi	08/11	Banquet annuel des Sans Soucis
Samedi	15/11	Car à Chevetogne
Vendredi	05/12	St. Nicolas des enfants et des aînés

Dimanche 22 septembre 2013 : le car des Sans Soucis à Wervik

Ce voyage à Wervik nous a permis, après la marche, de visiter son musée du tabac : un mystérieux voyage à travers quatre siècles d'histoire du tabac.



Henri Willaume.

Dimanche 3 novembre 2013 : le car des Sans Soucis à Habay-Houdemont

C'est inhabituel quand nous empruntons le car pour une journée de marche, mais aujourd'hui la place de Ghlin est copieusement arrosée ! Ben oui, c'est la Toussaint, n'est-ce pas ?

Ce temps de saison n'avait pas pour autant découragé les marcheurs ; en effet, le car était complet et, en plus, une liste d'attente existait bel et bien ; dommage que nous n'ayons pas su en faire profiter les personnes intéressées...

Partis à 7 heures, nous arrivons à Habay vers 10 heures, après un trajet sans histoire...



L'accueil est très sympa. Le site, malgré la pluie, est très beau ; la salle est déjà bien remplie et le trompettiste de service occupé à roder sa machine...

Il n'y a que deux distances proposées (6 et 12 km) mais, étant donné le temps passé pour le trajet, nous n'aurions de toute façon pas su entreprendre un plus long périple.

La pluie n'a pas été trop féroce et ne nous a finalement pas trop porté préjudice. A noter toutefois que de nombreuses prairies et sentiers étaient partiellement inondés et que, ce faisant, le comité local avait dû, la veille, modifier quelque peu les trajets.



Nous sommes vraiment heureux des paysages que nous avons pu découvrir et très satisfaits de l'accueil qui nous a été réservé, tant du point de vue de l'ambiance que de la restauration.

Plusieurs Sans Soucis se sont défoulés en participant à des danses et même en entonnant la musique du doudou !

Pour le retour, ce fut aussi sans soucis à part un énoooooorme bouchon avant Namur qui a retardé notre arrivée à Ghlin. Bah, ce n'est pas bien grave !



mais où sont mes godasses ?

demoiselles en panne ?



la magie des contrastes...

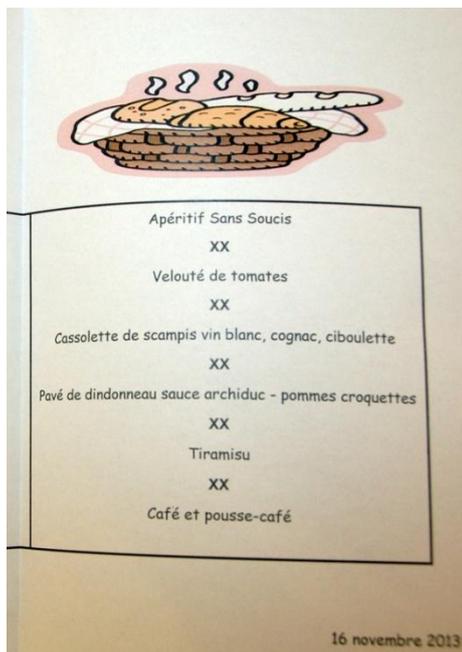


vraiment sans soucis !



l'amitié par la marche

Samedi 16 novembre : c'est le souper annuel des Sans Soucis !



Il est 19 heures lorsqu'une centaine de membres et sympathisants du club prennent place aux tables joliment décorées le matin par plusieurs bénévoles. Tout le monde est heureux de se retrouver comme chaque année pour une soirée très agréable, noyée dans la sono pour assurer une ambiance du tonnerre !

Après l'apéritif offert par le club, nous entamons le menu ; on déguste, on rit, on discute entre voisins, le tout entrecoupé de quelques pas de danse ; le vin et la bière transitent dans les verres pour aboutir dans les gosiers... Petit à petit, les heures passent sans que l'on s'en aperçoive : vraiment, l'ambiance est à son comble.

Vers minuit, les premiers participants lèvent le camp, mais c'est plus tard dans la nuit que tout se termine dans la bonne humeur. Merci à tous pour cette soirée magnifique, en attendant la prochaine en 2014 !

Et... Bonnes marches à tous !

Evelyne.



Vendredi 6 décembre, la traditionnelle soirée St Nicolas...



... a été pleinement réussie pour les Sans Soucis ! Dès 18 h, la jeunesse et les aînés se réunissent pour fêter le Grand Saint. La soirée débute par la séance du prestidigitateur, très appréciée par les enfants du Club et ceux de l'Institut, que nous avons invités à se joindre à la fête. Au fil du temps, les fous-rires fusent devant les tours du magicien tandis que des bénévoles s'affairent pour préparer les délicieux croque-monsieur qui accompagnent généreusement les boissons...

Accompagnée de la sono, l'ambiance bat son plein, les enfants se lèvent pour appeler St Nicolas en chantant tous en cœur. Les petits sont aux anges quand le grand Saint s'assied sur son trône et leur distribue bisous et cadeaux. Puis vient le tour des aînés, eux aussi gâtés en recevant un petit présent de St Nicolas ; Bianca est spécialement remerciée pour ses services rendus dans les cuisines, au service du Club ; elle reçoit un magnifique montage floral et assure qu'avec son mari Efisio, elle reste au service des Sans Soucis pour les fléchages des parcours.



Tout a une fin, St Nicolas s'en va continuer sa tournée de par le monde ; dans la bonne humeur, la soirée se termine autour d'un bon verre, en parlant déjà de notre voyage de dimanche à Floreffe... Evelyne.



Dimanche 8 décembre 2013 : le car des Sans Soucis à Floreffe.

Il est 7 heures, le car démarre de Ghlin, encore plongé dans l'obscurité de ces longues nuits d'hiver ; mais la journée s'annonce lumineuse et agréable. Il fait encore sombre quand nous arrivons déjà sur place vers 8 h 30, dans cette abbaye chargée d'histoire. Les distances : 4 – 7 – 11 – 15 ou 20 km. Un gag : on peut choisir entre un « 11 F » comme « facile » ou un « 11 H » non pas comme « handicapés » mais bien comme « habitués » ; il valait mieux le savoir car effectivement et d'après les dires des marcheurs après coup, il y avait une sacrée différence entre les deux options ! Sur les plus difficiles distances, les chemins sont ardues, le dénivelé est important mais le paysage est étonnant, serein, magnifique et inhabituel. Pour nous rendre à la salle de départ de l'abbaye et pour nous préparer à la marche, nous avons déjà droit à de nombreuses marches et montées.

Après la rentrée à la salle, beaucoup se rendent au restaurant de l'abbaye, (via chemins montants et escaliers...) où les assiettes sont appétissantes et l'ambiance, chaude à souhait. La visite du marché de Noël situé à l'intérieur de plusieurs locaux superbement bien décorés, est effectuée avant ou après le repas de midi ; pour y accéder, devinez ? Des montées et des marches... A l'intérieur, des créations artisanales splendides, inédites, c'est un régal pour les yeux !

Une tombola était proposée aux marcheurs et là, les Sans Soucis ont été vraiment chanceux : l'un a gagné un vélo, le second, un ... hamac, soit les deux premiers prix !

Et à 16 h, nous reprenons le chemin du retour, dans la bonne ambiance habituelle, retour arrosé d'un bon verre de limoncello, qui nous fait déjà penser au voyage en Italie fin août !

Peu avant 18 heures, nous arrivons déjà à Ghlin ; avant de descendre, Paul demande à Jean-Claude, éternel distrait, « t'as pas oublié ta casquette, tes souliers, ton appareil photo... » ? Après le débarquement, le chauffeur nous interpelle : « quelqu'un a oublié son sac » ! Devinez qui a oublié son sac ?... C'est Paul !

Evelyne.





Vous pouvez voir toutes les photos sur le site !



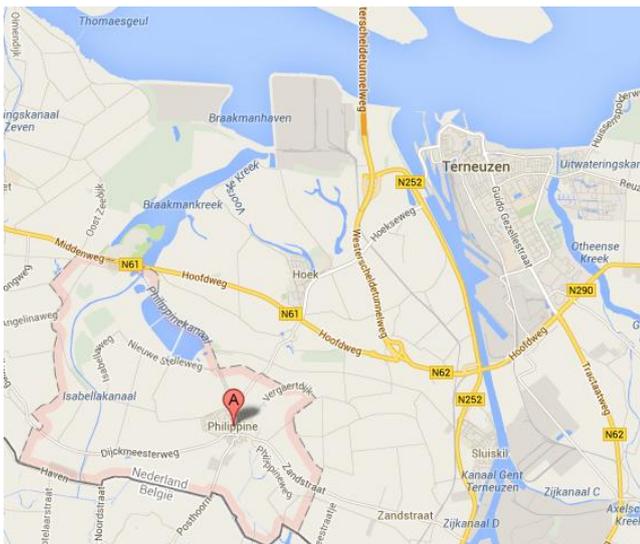
[Infos pour le voyage à FALISOLLE le dimanche 9 février 2014](#)



Falisolle est une section de la commune de Sambreville située en région wallonne dans la province de Namur. Le village est arrosé par le Ry de Fosses appelé de façon erronée Biesme. La grotte de Claminforge se trouvant dans la vallée de Biesme au sud du village de Falisolle, est une cavité rocheuse naturelle. La grotte s'ouvre dans la paroi d'une ancienne carrière aujourd'hui délaissée. Le site est classé et occupé par les chauves-souris (site non visitable). Les activités de loisir les plus proches sont regroupées autour du Lac de Bambois à ± 10 km. Nous serons reçus par le club de marche « Les Kangourous de Falisolle ».



[Infos pour le voyage à Philippine \(Pays-Bas\) le samedi 22 mars 2014](#)



Philippine est une ville appartenant à la commune néerlandaise de Terneuzen, située dans la province de la Zélande, en Flandre zélandaise, à quelques km du canal Gand-Terneuzen. En 2009, le village comptait 2153 habitants. Les itinéraires de randonnée y sont très nombreux (de 5 à plus de 100 km) et les thèmes de randonnée sont souvent orientés vers la découverte des moules de Zélande (exemple : la « Mosseltocht » de près de 21 km).

Mireille.

[Renseignements pour ces deux marches :](#)

Départ : place de Ghlin 7h précises, Lido Mons 7h15, Nimy(Brantano) 7h30

Retour : prévu place de Ghlin vers 19h

Inscriptions : Jean-Pierre Moreau 065/75.95.50 ou 0478/78.61.86

Frais de participation : Adultes et enfants de 12 ans et + : 14 € ; enfants – de 12 ans : 5 €

Paiement via compte bancaire BE32 7955 7912 0402 des Sans Soucis.

Vacances en Italie du 23 au 30 août 2014



Hôtel Willy *** à Gemona del Friuli

Départ : Place de Ghlin, le vendredi 22.08.2014 à 16h00
(voyage de nuit)

Arrivée : à Gemona, le samedi 23.08.2014 vers 10h00

Prix du voyage : 610 € comprenant :

- ✓ le transport en car (pourboires des chauffeurs compris)
- ✓ l'hôtel
- ✓ la pension complète, boissons comprises, du samedi 23 à midi jusqu'au 30 août au petit-déjeuner:
 - petit-déjeuner : buffet à volonté
 - midi : pique-nique
 - le soir : repas complet :
 - ⇒ choix entre deux entrées, deux plats consistants, deux desserts
 - ⇒ boissons comprises (1/2 l d'eau, vin à volonté)
- ✓ marches avec guides (dont une journée à la mer)
- ✓ excursions :
 - Udine : chef-lieu du Frioul
 - Tricesimo : visite de la cave à vin Vigna Meridiana
- ✓ l'assurance complémentaire « Accidents » de la FFBMP (pour les personnes affiliées à un club de la FFBMP)



Ce prix ne comprend pas :

- ⊗ le repas du soir du 22 août (aller)
- ⊗ les repas de midi et du soir du 30 août (retour)
(possibilité de repas payant le samedi 30 à midi – à payer sur place)
- ⊗ l'assurance annulation

Merci de verser sur le compte: BE64 0882 3527 9252
(BIC GKCC BE BB)

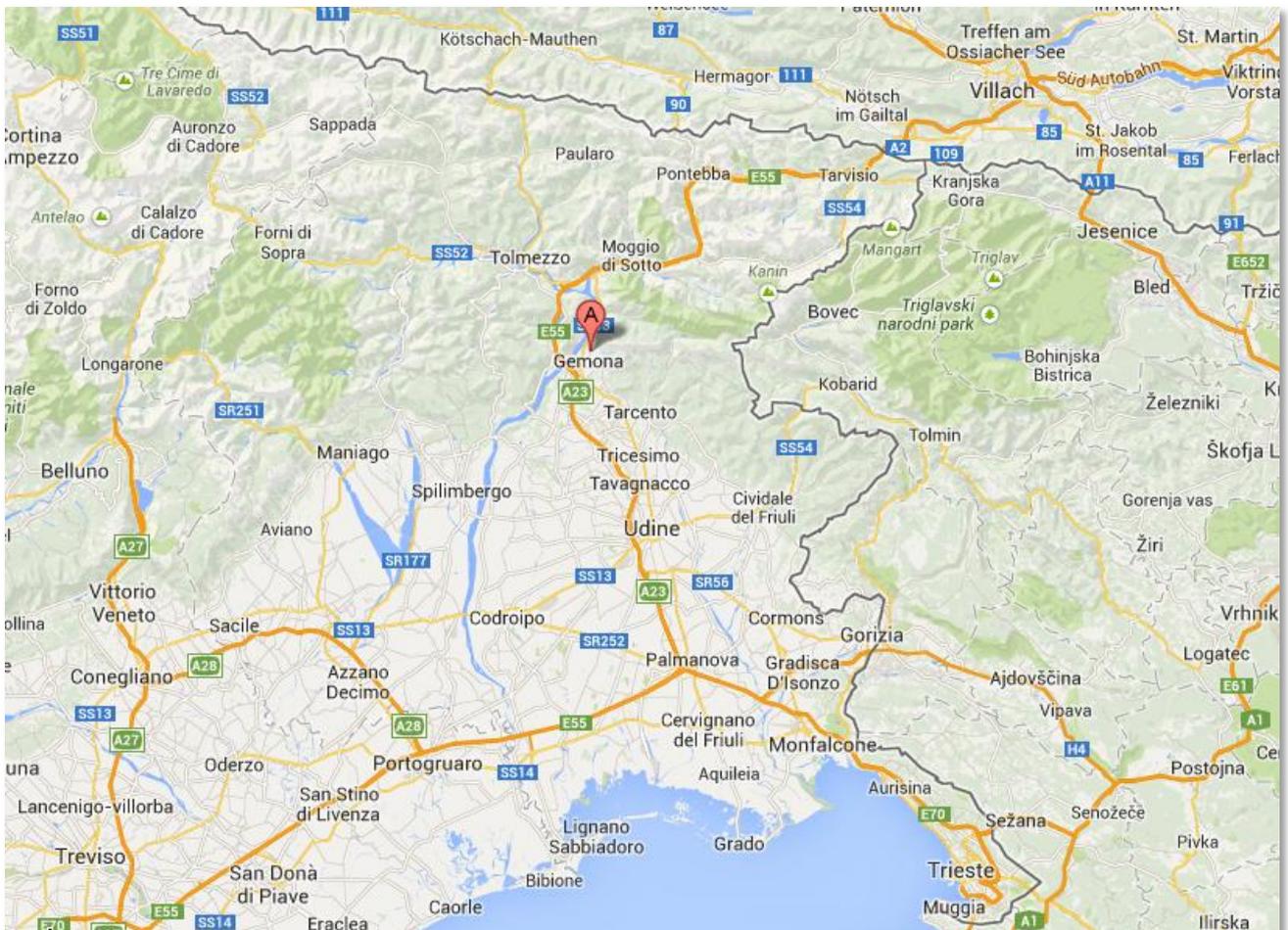
- pour le 15.03.2014: un acompte de 300 €
- pour le 30.06.2014 : le solde (soit 310 €)

Attention ! Le nombre de places disponibles est de maximum 65 personnes. Ne tardez pas à vous inscrire !



Pour tout renseignement complémentaire :

Jean : Phone : 065 31.81.31 GSM: 0477 51.02.54
Christian : Phone: 065 78.12.05 GSM: 0498 22.99.77





Calendrier des marches Janvier 2014

Samedi 04 janvier	NA046	Les Pimpons de Gembloux Salle La Clairière 5081 Meux	22-14-7-4 km	07h-15h
Samedi 11 janvier	HT028	Marcheurs de la Sylle-Bassilly Salle Herman Moreau 7830 Bassilly	28-18-12-6 km	06h30-15h
Dimanche 12 janvier	HT071	Les Sympas de Landelies Salle Omnisports 6111 Landelies	20-15-11-6 km	07h-15h
	NA029	Les Spitants de Namur Arsenal Rue Bruno 11 5000 Namur	30-20-12-6-4 km	07h-15h
Samedi 18 janvier	NA036	Les Spirous de Jemeppe S/Sambre Ecole Communauté Française 5190 Spy	21 km	08h-12h
	HT003	Verdigym Collines Flobecq Maison du Village 7880 Flobecq	20-12-6 km	12h-17h
Samedi 25 janvier	NA026	Les Culs de Jatte du Mauge Maison des Jeunes 5360 Hamois	30-20-12-6 km	07h-15h



Février 2014

Samedi 01 février	HT061	Les Marcheurs de la Police de Mons Athenée Royal Jean d'Avesnes 7000 Mons	50 km 42-30-20-12-6 km	06h-09h 06h30-15h
Dimanche 02 février	HT019	Les Gratte-Pavés Centre Culturel 6560 Solre-Sur-Sambre	20 km 12-6-4 km	07h-12h 07h-14h
		Les Spartiates de Gembloux Complexe Sportif 5032 Corroy-Le-Château	50-42 km 25-15 km 10-4 km	06h-09h 06h-12h 07h-15h
Samedi 08 février	NA015	Les Peleux-Chatelineau Ecole des Frères 6200 Chatelineau	20-12-7-4 km	07h-15h
	HT045	Les Peleux-Chatelineau Ecole des Frères 6200 Chatelineau	20-12-7-4 km	07h-15h
Dimanche 09 février	HT046	La Godasse Faytoise Ecole Communale 7181 Feluy	18-12-6-4 km	08h-14h
	NA035	Les Kangourous de Falisolle Salle Communale 5060 Velaine	21-12-6-3 km	07h-15h
Samedi 15 février	HT033	Les Infatigables de Jumet Ecole Communale 6040 Jumet	25-12-6-4 km	07h-15h
	NA053	Les Crayas du Thiry Salle "Espoir et Fraternité" 5670 Nismes	21-12-6 km	07h-15h
Dimanche 16 février	HT029	Les Sans-Soucis Ghlin C.P.E.S. 7011 Ghlin	30-20-12-7-4 km	08h-15h
	***	Challenge Interclubs ACHO	***	***
Samedi 22 février	HT011	Les Marcheurs du XII de Marcinelle Foyer des Haies 6120 Nalines	50-42 km 25 km	06h30-09h 06h30-11h
	***	Chllenge des 5 provinces	***	06h30-15h
Dimanche 23 février	HT011	Les Marcheurs du XII de Marcinelle Foyer des Haies 6120 Nalines	20 km 12-6 km	07h-13h 07h-15h
	***	Challenge des 5 provinces		

Déplacement en Car

Dimanche 09 février	NA035	Les Kangourous de Falisolle Inscription: Jean-Pierre Moreau	21-12-6-3 Km 0478/78.61.86	Sans-Soucis 065/75.95.50
---------------------	-------	---	-------------------------------	-----------------------------



Calendrier des marches Mars 2014

Samedi 01 mars	HT048	Les Roteus Waibiens Salle du Patro 6536 Thuillies	30-20-12-6-4 km	07h30-15h
Dimanche 02 mars	HT069	Les Randonneurs du Haut-Escout Café "L'Escale" 7640 Péronns-Lez-Antoing	30-25-20-15-10-5km	07h-15h
	***	Challenge Interclubs ACHO	***	
	NA051	Les Godasses de Fraire Complexe Sportf 5650 Walcourt	20-15-10-5 km	07h-15h
Samedi 08 mars	HT083	Les Tchots de Gosselies Salle Saint Quirin 6142 Leernes	21 km	08h-13h
	HT034	Trotteux Su'L Roc Beaumont Salle Communale 6500 Barbencon	12-6 km	14h-19h
Dimanche 09 mars	HT076	Les Marcheurs Van Gogh COLOMA 7022 Hyon	30 km	07h-13h
	***	Challenge Interclubs ACHO	20-12-6 km	07h-15h
	NA001	Footing Club Fosses Salle "La Fourmilière" 5640 Bismérée	22-12-6-4 km	07h-15h
Samedi 15 mars	HT025	Les Marcheurs de la Police de Binche Ecole Communale 7134 Epinois	25-12-6-4 km	06h30-14h
Dimanche 16 mars	HT075	Mont-Marche Tournai Serres Duroisin 7621 Lesdain (Brunehaut)	36-30-24-18-12-6 18-12-6 km	07h-14h 14h-16h
	***	Challenge Interclubs ACHO	***	
	NA061	Les Marcheurs du J-F Mornimont Place Communale 5190 Mornimont	24-18-12-6 km	08h-15h
Mercredi 19 mars	NA056	La Caracole Andennaise Foyer Rural 5350 Ohey	15-10-5 km	10h-17h
Samedi 22 mars	HT051	Les Marcheurs du Souvenir de Leuze Salle "L'Envol" 7911 Buissenal	25-20-15-7-4 km	07h-15h
	NA016	Batteurs de Cuir Dinant Salle "La Victorieuse" 5530 Yvoir	42-30-21-12-6 km	06h-14h
Dimanche 23 mars	HT026	Les Marcheurs Sonégiens Cercle Saint Vincent 7060 Soignes	21-12-6-4 km	08h-15h
	NA049	Les Piverts de Courrière Salle "Cécilia" 5336 Courrière	20-12-6 km	07h-15h
Samedi 29 mars	HT010	Les Marcheurs Ransartois Salle des Fêtes 6220 Wangenies	21 km 12-6-4 km	06h30-13h 06h30-15h
	NA054	Marcheurs de "Hautes-Roches" Cercle Chez Nous 5670 Treignes	42-30-20-13-10-6 k	07h-15h
Dimanche 30 mars	HT003	Verdigym collines Flobecq Maison du Village 7880 Flobecq	302-20-14-8-5 km	07h-15h
	***	Challenge Interclubs ACHO	***	
	NA015	Les Spartiates de Gembloux Foyer Communal 5030 Gembloux	21-12-6 km	06h-14h

Déplacement en Car

Samedi 22 mars	Philippine (NL) Inscription: Jean-Pierre Moreau	0478/78.61.86	Sans-Soucis 065/75.95.50
----------------	---	---------------	-----------------------------

Les randonneurs transfrontaliers du Mercredi matin .

PROGRAMME janvier – février – mars 2014

Date Localité + CP Lieu de départ Départ de Dour à :
9h30

Janvier

02/01 (*)	Dour B7370	Voie du Prêtre (anciennes câbleries)	9h00
08/01	Autreppe B7387	Place d'Autreppe (Renaud Moulin)	9h00
15/01	Thulin B7350	Place Eglise – Rue Ferrer	9h00
22/01	Fayt le Franc B7387	Place – Rue Maïeur Carlo	9h00
29/01	Angre B7387	Place Eglise (London Scottish)	9h00

Février

05/02	Tertre B7333	Place Eglise – Rue Léon Laurent	9h00
12/02	Roisin B7387	Place – Rue de la Place	9h00
19/02	Audregnies B7382	Grand Place - Chemin de Wihéries	9h00
26/02	Houdain lez Bavay F59570	Place Rue des Martyrs	9h00

Mars

05/03	Quévy le Grand B7040	Place Eglise – Rue G.Tondeur	9h00
12/03	Blaugies B7370	Place Eglise – Rue de la Frontière	9h00
19/03	Sars la Bruyère B7080	Route de Dour (Pavillon de Chasse)	9h00
26/03	Quiévrain B7380	Stade de foot – Rue de la Douane	9h00

(*) *Noter le report de la marche du mercredi 01/01 au jeudi 02/01*

- **Contacts** : Robert 065.653977 - GSM
Jean GSM 0477 707 034
- **Notre site Internet** : <http://randodour.skynetblogs.be>
- **Participation aux frais** : 0,5 € par personne .

Les règles du code de la route sont de stricte application



***Les chiens doivent être tenus en laisse
durant toute la durée de la marche***

*Les marcheurs qui désirent recevoir directement par mail les photos
des marches du mercredi peuvent en informer Jean-Claude Havaux
soit par courriel jchavaux@skynet.be
ou par téléphone 065/ 56 97 91 ou GSM 0478/82 31 29*

Marches des Randonneurs Transfrontaliers en images.



Bonsecours – 2 octobre 2013



Bonsecours – 2 octobre 2013



Sars-la-Bruyère – 13 novembre 2013



Bernissart – 20 novembre 2013



Bernissart – 20 novembre 2013



Blaugies – 27 novembre 2013



Roisin – 11 décembre 2013



Roisin – 11 décembre 2013



Et un de plus ! Bon anniversaire !

JANVIER	
Abdelfettah Ouabi	1
Giuseppe Bellavia	2
Vicky Defreyne	3
Monique Brudniak	4
Eric Heraut	4
Neela Namur	4
G�rard Preux	4
Anne Slabolepszy	5
Marie-Jeanne Boucq	7
Marcello Melchiorre	8
Alexandre Renard	8
Christiane Tilliot	8
Martine Godart	9
Francesco Greco	9
Angela Hannaford	9
Alain Deberg	11
Ren� De Koninck	11
Francis Marissal	11
Christian Stradiot	11
Andr� Calcus	12
Andr� Locmant	12
Nadine Lejeune	13
Nadine Petit	13
Luc Ducobu	15
Bernard Cornette	16
Christophe Daniaux	17
Albert Ryckoort	18
Marjorie Cocquyt	19
Pina Costanzo	19
Muriel Defoin	19
Noah Andr�	20
Pierre Peeters	21
Philippe Anthoon	22
Donatella Ardenghi	23
Jean-Claude Fi�vez	23
Patrice Karlyak	23
Giovanna Chiacchietta	24
Sonia Gruntowy	24
Michel Sti�venart	24
Laurence Brenez	25
Sophie Opdecam	28
Claude Quenon	29
Christian Wetterene	29
Christophe Wetterene	29

FEVRIER	
Geoffrey Brogniez	1
Jean-Marie Marechal	1
Martine Masurelle	2
Marie-Paule Rousselet	2
Eva Derbaix	5
Maurice Dauchot	7
Marie-Oc�ane Godart	7
Martine Rousselet	7
Th�r�se Drousie	8
Kylian G�rard	8
Maurice Lerat	9
Anna-Maria Sposato	9
Jean Freteur	10
Patricia Godart	10
Huguette Blampain	11
Marie-Agn�s Moreau	12
Gilberte Van Brussel	12
Josine Barbier	13
Mary Fordham	13
Marie-Christine Gilson	15
Anna-Maria Cassan	16
Jean-Claude Havaux	16
Nicole Tillier	20
Philippe Glineur	21
Maxime Cornez	22
Anne-Marie Cardinal	23
Jacques Mellus	24
Francine Vanmessen	25
Patrick Joly	26
Annie Salv�rius	27
Xavier Beumier	28

MARS	
In�s Di Stefano	1
Sarah Hoyas	3
Jean-Pierre Van Caenegem	5
Marie Vandebosch	6
Laly Primosig	7
Andr� Descamps	9
Camille Hallez	9
St�phanie G�rard	10
Patricia Schuyts	15
Jules Duez	16
Mikael Roets	17
Laurence Hallez	18
Martine Paquet	18
Jacques Lhoir	19
Jean-Marie L�t�	20
Benoit Levecq	20
Bernard Brogniez	21
Patrice Primosig	21
Christine Leenders	23
Claudine Urbain	24
Serge Delguste	25
Claudine Lambert	25
Claude Caillaux	27
Jean-Jacques Debeil	27
Christine Brocsko	28
Jean-Marie Cocquyt	28
Michel Naizy	29
Benoit Zinque	29
Raymonde Wantiez	30

**"On est jeune tant qu'on souhaite que chaque jour diff re de la veille;
vieux quand on esp re que chaque ann e ressemblera   la pr c dente. "
(Gilbert Cesbron)**

Challenge 2014 du Hainaut Occidental

Les Sans-Soucis Ghlin



Marche du Mouligneau
Dimanche 16 février 2014



4 - 7 - 12 - 20 - 30

HT029



Mouligneau-tocht
Zondag 16 februari 2014

Lieu de départ et d'arrivée :

CPES - Rue du Temple - 7011 Ghlin (entrée par la rue de Mons)

Le parcours est tracé dans sa plus grande partie dans le Bois de Baudour. Curiosité : la Chapelle Notre-Dame du Mouligneau, édifice gothique du XVI^e siècle.

Accès :

Autoroute E19 : Bruxelles - Paris
Sortie n° 24 : Mons
Fléchage « Marche ».

Heures de départ :

4 - 7 km	de 08:00 à 15:00
12 km	de 08:00 à 14:00
20 km	de 08:00 à 13:00
30 km	de 08:00 à 11:00

Heures d'arrivée : au plus tard à 17 :00

Permanence FFBMP / IVV de 09:00 à 17:00

Frais d'inscription :

Estampille 0,75 € et badge 3,80 €

Start en aankomstplaats :

CPES - Rue du Temple - 7011 Ghlin (ingang door rue de Mons)

Het traject volgt grotendeels het Bos van Baudour. Historische attractie: de Kapel Notre-Dame van Mouligneau, een gotisch gebouw van XVI^e eeuw.

Te bereiken :

Autoweg E19 : Brussel - Parijs
Uitrit nr 24 : Bergen (Mons)
Pijlen « Marche » volgen.

Starturen :

4 - 7 km	van 08:00 tot 15:00
12 km	van 08:00 tot 14:00
20 km	van 08:00 tot 13:00
30 km	van 08:00 tot 11:00

Aankomsturen : ten laatste om 17 :00

Permanentie FFBMP / IVV van 09:00 tot 17:00

Inschrijvingskosten :

Afstempeling 0,75 € en badge 3,80 €

Organisateurs responsables / Verantwoordelijke organisatoren :

Président / Voorzitter :	0477 510254	Jean Primosig - Rue Dehon 2 - 7011 Ghlin
Vice-Président / Vice-Voorz. :	0477 869519	Paul Campion - Cité Georges Cornez 52 - 7340 Wasmes
Responsable parcours :	0475 540117	Pascal Urbain - Rue Delporte 21 - 7350 Thulin
Inlichtingen (NL) :	068 280053	Rik Claeys - Rue Willaufosse - 7812 Ath
Web :	www.sans-soucis-ghlin.be	E-mail: ht029@ffbmp.be

Cette marche est placée sous le patronage de la Fédération Francophone Belge de Marches Populaires (FFBMP) et de la Fédération Internationale des Sports Populaires (FISP) ou Internationaler Volkssportverband (IVV).

La marche aura lieu quelles que soient les conditions atmosphériques. Le cercle est assuré en responsabilité civile.

Buvette et restauration à prix modique. Vaste parking assuré. Récompenses aux groupes les plus nombreux.

L'inscription à la marche vaut certificat de bonne santé.

Deze wandeltocht staat onder de bescherming van de Fédération Francophone Belge de Marches Populaires (FFBMP) en van de Fédération Internationale des Sports Populaires (FISP) of Internationaler Volkssportverband (IVV).

De wandeltocht zal onder eender welke weeromstandigheden doorgaan. De kring is verzekerd voor burgerlijke aansprakelijkheid.

Spijzen en dranken aan democratische prijzen. Parking verzekerd. Bekers aan de meeste vertegenwoordigde groepen.

De inschrijving aan de wandeling is een certificaat van goede gezondheid.

Ne pas jeter sur la voie publique s.v.p.

Niet op de openbare weg werpen a.u.b.

N° d'agrégation : 2/14/06/DA

ethias, ÇA MARCHÉ ASSURÉMENT